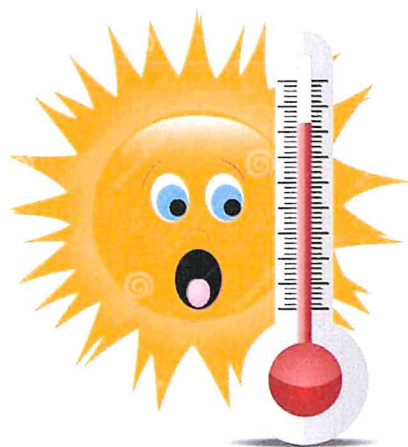


MAIRIE DE PERTHES



INFORMATION CANICULE À LA POPULATION

Mise à disposition d'une salle climatisée par la commune

En raison des fortes chaleurs, la commune met gratuitement à la disposition des habitants une salle climatisée afin de permettre à chacun de se rafraîchir dans de bonnes conditions.

Lieu : Salle de vote à la Mairie.

Adresse : 25, Grande Rue

Horaires d'ouverture : 14 h 00 – 18 h 00 du Lundi au Samedi à compter du Mercredi 8 Juillet 2026.

Cette salle est accessible aux perthois qui souhaitent bénéficier d'un espace frais, en particulier les aînés, les personnes fragiles ou sensible à la chaleur et les femmes enceinte.

Le local est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes intéressées pourront passer un moment en regardant la télévision, lire ou jouer à des jeux de société. De l'eau et un petit goûter vous seront proposés.

Nous vous rappelons également quelques recommandations en période de fortes chaleurs :

- Buvez régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif.
- Évitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes.
- Fermez les volets et les fenêtres en journée et aérez votre logement tôt le matin ou le soir.
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, voisins ou personnes isolées.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

La mairie au 03.25.56.40.06

Madame le Maire : 06.83.22.05.96

Madame Bénédicte BAILLY : 07.71.07.16.39

La Municipalité vous remercie de votre vigilance et vous souhaite un été en toute sécurité.

